

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 13 MARS 2024**

Date de Convocation : 14/02/2024

Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-quatre le Mercredi 13 Mars à 20h00, le Conseil municipal également convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence du Maire Moïse ANDRIEU.

Etaient Présents : ANDRIEU Moïse, LEVEAU Didier, LECONTE Maurice, ANDRIEU Marie-Pierre, CANUEL Peggy, GIMER Antoine, JEAN Catherine, LAMORINIERE Chrystelle, LECLERC Tony, LEGRIX Marie-Claire, VIENET Claire, VILLEY François

Etaient Absents : FAMETTE Olivier

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : ANDRIEU Marie-Pierre

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté. Le Maire passe à l'ordre du jour

**DEFENSE INCENDIE**

Didier LEVEAU en charge de la Défense Incendie fait part au Conseil municipal de l'avancée du dossier. Il explique avoir pris contact avec Monsieur BOTERF Gaël route de la Griserie, lequel accepte la cession d'une partie de son terrain environ 200m<sup>2</sup> cadastré actuellement ZE 21 pour l'euro symbolique.

Les conditions négociées sont les suivantes :

Prix de vente : l'Euro symbolique

A la charge de la Commune : Frais de géomètre pour division parcellaire et Frais notariés. Ainsi qu'une ouverture supplémentaire avec pose d'une barrière route de la Griserie.

Le coût des frais de géomètre est estimé à 850 €HT soit 1020 € TTC.

Le Maire demande une délibération du Conseil municipal qui charge Monsieur LEVEAU Didier de procéder aux signatures de tous les documents de géomètre et de notaire.

Le Conseil Municipal ACCEPTE.

Dans un deuxième temps, Monsieur Didier LEVEAU fait part au Conseil municipal qu'il a reçu différents devis pour les bâches incendie et que la Commission d'Appel d'Offres doit statuer prochainement sur les différentes propositions.

Les travaux de clôtures des emplacements réservés aux bâches incendie seront réalisés par les agents communaux.

5 poteaux sont d'ores et déjà installées. Il conviendra de prévoir les extensions de réseaux.

**Augmentation du temps de travail de Madame LEPENANT à 25 heures**

Sur proposition du Maire et après discussion sur les différentes tâches demandées à Madame LEPENANT depuis sa prise de poste.

Le Conseil municipal DECIDE

- D'augmenter de 2 heures son contrat de travail à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2024 qui sera de 25/35<sup>ème</sup>.

#### **Compte- Rendu de la Commission des Travaux**

Maurice LECONTE informe le Conseil municipal que la Commission des Travaux s'est réuni sur l'ex propriété EUDES afin d'analyser le potentiel du bâtiment.

La commission propose de créer 2 logements dans la maison ce qui permettrait de dégager deux loyers plus petits et donc plus facile à honorer qu'un seul.

Afin de prendre en considération la faisabilité du projet et la sécurité, Maurice LECONTE a demandé un avis d'un architecte, Jérôme LECONTE que la commission doit rencontrer le 25 Mars prochain.

Deuxième point la borne électrique est installée en attente du raccordement.

#### **Etude AKAJOULE**

Maurice LECONTE fait un compte rendu de l'étude qui consistait à installer une chaudière pour tous les bâtiments communaux. Le Projet n'est pas retenu. Investissement trop important.

#### **Point sur Travaux route du Lavoir**

##### **Pour les travaux d'assainissement des Pluviales**

Didier LEVEAU informe le Conseil municipal que

- les intempéries de ces derniers temps ont ralenti voire arrêter les travaux.
- La canalisation principale ainsi que les antennes qui desservent les riverains ont été réalisées.

Il reste à poser les grilles, les caniveaux et le reprofilage de voirie avant les enrobés de finition programmés pour le 25 mai.

Didier LEVEAU propose d'adopter les travaux de plus-value de l'entreprise DELAMARE pour 27 980.20 € soit 33 576.24 € TTC

Le Conseil municipal ACCEPTE.

#### **Compte rendu de la Commission des Finances**

Le Maire informe le Conseil municipal que la commission des finances s'est réuni et a proposé l'investissement ci annexé.

COMPTE	DEPENSES		COMPTE	RECETTES
2	Déficit investissement	198 311,01 €	1068	Affectation résultat
	TAM (Dégrèvement à restituer)			198 311,01 €
1641	Remboursement capital emprunt	39 000,00 €	10222	FCTVA
165	Restitution caution locataires	4 000,00 €	16/165	Caution locataires
			10226	TAM
2131	Salle des fêtes (chauffage et portes)	30 000,00 €	21	Virement section de fonctionnement
				1 132 844,37 €
2156	Défense Incendie	252 600,00 €	13461	Fonds verts
21538	Panneaux solaires	100 000,00 €	1323	APCR (Département)
				Participation Communes Limitrophes Défense I
2111	Acquisition terrain senecal+boterf	30 000,00 €		4 000,00 €
21538	Assainissement pluvial route du lavoir	180 000,00 €		
21538	Travaux éclairage public	50 000,00 €		
212	Aire de jeux enfants	50 000,00 €		
212	Cour d'école et clôture	60 000,00 €		
212	Plantations "Arboretum"	2 000,00 €		
2131	Caveau provisoire	1 600,00 €	040/281531	Opération ordre : Amortissement Travaux Eau
2131	Columbarium	15 000,00 €		1 021,60 €
		040/281532		Opération ordre : Amortissement Travaux Asst
				60,00 €
2131	Clocher eglise (ruffin+pernier)	27 000,00 €		
2132	Logement Eude	402 725,97 €		
2132	Travaux en régie bât EUDES			
2131	Travaux en régie cimetiere	100 000,00 €		
2131	Travaux en régie esseimtage facade cantine			
	AUTRES			
	<b>TOTAL</b>	# #####		<b>TOTAL</b>
				1 542 236,98 €

### Affaires Diverses

- Le Maire fait part au Conseil municipal d'un dispositif mis en place dans le Département du Calvados suite à une hausse des Cambriolages en 2023.  
Ce dispositif proposé par le Commandant de gendarmerie dans le cadre d'une participation citoyenne est un protocole entre la Préfecture, le groupement et la Commune.  
Le Maire propose de demander de plus amples renseignements.
- La saison printanière arrivant, dans le cadre de la lutte contre le FRELON ASIATIQUE, Claire VIENET propose que la Commune mette à disposition des habitants des bouchons de piégeage.
  
  
  
- Maurice LECONTE informe Conseil municipal des devis pour le columbarium et le caveau provisoire ont été demandés. Marie- Claire LEGRIX demande que l'entreprise Drumare de Cormeilles soit consulté.
- Le repas des anciens est programmé le 13 octobre

Le Maire – Moïse ANDRIEU